

Et nos voisins européens, comment font-ils?

Organisations territoriales pour le maintien à domicile des personnes très dépendantes

Accompagnement à domicile des personnes âgées

Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Présentation

Problématique et enjeux

- Le vieillissement prononcé de la population s'accompagne d'une aspiration forte de vivre le plus longtemps possible à domicile, y compris jusqu'à la fin de vie.
- Quelles sont les modalités d'organisation mises en œuvre en Espagne pour répondre à ces enjeux ?

Dispositifs étudiés

Etude réalisée dans 3 communautés autonomes : Pays basco, Catalogne, Andalousie, plus particulièrement sur :

- L'organisation territoriale
- La coordination
- La place et le soutien aux aidants

Composition de l'équipe

HAD Béarn et Soule / GCSMS Artix et Pays de Soubestre / UNSA / France Alzheimer / Réseau Coordi Santé Béarn et Soule / Laboratoire de recherche Pau Droit Public / CCAS de Pau / Délégation départementale ARS Nouvelle Aquitaine / Conseil départemental 64



Observations

Axe 1 : Une organisation très décentralisée et axée sur le secteur public

- Des communautés autonomes disposant de pouvoirs législatifs et exécutifs élargis. => *Prise en compte des orientations nationales mais définition de stratégies régionales propres, adaptées aux spécificités du territoire.*
- Une place prépondérante du secteur public (en matière d'offre et de financement) qui assure la quasi-totalité des prises en charge.

Axe 2 : Une logique d'intégration plutôt que de coordination

- Un fonctionnement « en réseau » autour de la personne âgée, qui intègre l'ensemble des composantes de son environnement : professionnels de la santé, du social, aidants familiaux et « communauté » de proximité (quartier, village...), qui favorise un parcours intégré.
- Un accès partagé et simplifié aux informations concernant la personne. => *Utilisation d'un outil informatisé partagé et unique au sein de chaque région, accessible à tous les professionnels du secteur public. Cet outil gratuit intègre les dimensions sanitaires et sociales de l'accompagnement.*
- Une approche pluridisciplinaire qui privilégie la prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement.

Axe 3 : La place de l'aidant

- Un modèle culturel de socialisation familiale forte et durable, qui confère à la famille un rôle central dans l'accompagnement.
- Des aidants familiaux considérés comme des intervenants à part entière au titre du « care ». => *Formation des aidants à certains actes de soins.*



Bilan & Recommandations

Enseignements pour la France

- **L'organisation territoriale**
 - S'inspirer de l'exemple espagnol, basé sur une organisation où le pouvoir conféré aux régions (communautés autonomes) permet une très grande adaptation des politiques publiques aux territoires, permet d'interroger le système français beaucoup moins décentralisé.
- **Intérêt de la veille « communautaire » et logique d'intégration**
 - Considérer l'environnement immédiat de la personne (famille/quartier/village) comme un lieu de vie et de solidarité, voire de soin (en termes d'attention) développer les initiatives « communautaires » (échange de service, logements intergénérationnels, etc.).
 - Renforcer une approche basée sur l'intégration des dispositifs existants plutôt que leur empilement.
- **Rôle de l'entourage familial**
 - Améliorer le soutien aux aidants et développer leur formation afin de les inclure pleinement dans l'accompagnement de la personne et faciliter la continuité auprès d'elle.

Impacts sur les pratiques professionnelles

- **Prise en compte du rôle de l'aidant**
 - Identifier les aidants comme « intervenants » au même titre que les professionnels. Reconnaître leur expertise d'usage.
- **Approche pluridisciplinaire**
 - Favoriser le partage et les échanges systématiques entre intervenants de la santé et du social. S'appuyer à cet effet sur les nouvelles modalités d'exercice regroupé et sur le développement du dossier médical partagé informatisé.
- **Développement des liens transfrontaliers**
 - Renforcer les partenariats avec le Guipuzkoa sur les échanges de pratiques et le développement d'outils communs futurs.